



Ingés, cadres, professions techniciennes et intermédiaires mobilisé-es contre l'autoritarisme de Macron et de l'extrême droite !

Par sa gestion verticale du pouvoir, Emmanuel Macron veut nous habituer à des méthodes politiques dans lesquelles il n'y a pas de débat, pas de contradiction.

Les choix politiques du gouvernement cherchent à nous pousser dans les bras du désespoir et de la résignation.

Emmanuel Macron mène le débat sur la réforme des retraites avec la volonté d'écraser toute forme d'opposition.

- Il n'y a plus de négociations avec les syndicats, mais des concertations dont les points d'entrée et de sortie sont fixés à l'avance.
- Il n'y a plus de débat au Parlement, mais un recours sans limite aux outils de la Constitution qui permettent de verrouiller les votes.
- Même la parole des chercheurs-ses et expert-es est niée : la Première ministre a ainsi, dès le 23 janvier 2023, accusé le Conseil d'orientation des retraites d'être partial dans son analyse des retraites et son maintien a été menacé.
- Enfin, les légitimes mobilisations des travailleurs-ses sont niées ou réprimées, y compris dans la violence, en bafouant entre autres les droits élémentaires énoncés par la CDEH en matière de droit à manifester, puisque la Ligue des droits de l'Homme constate que « *presque 90 % des gardes à vue aboutissent à un classement sans suite ou à un rappel à la loi. À moins que l'effet recherché soit uniquement d'impressionner et de dissuader les manifestants* », ce qui est pour le moins en contradiction avec le fondement de l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 (DDHC) : « *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions* ». Par la suite, le Conseil constitutionnel a reconnu, dans sa décision du 18 janvier 1995, **un droit à l'expression collective des opinions** et l'a rattaché à la liberté d'expression. La Cour européenne enjoint même les États à une obligation positive de protection en vertu de leur « *devoir de prendre les mesures nécessaires pour garantir le bon déroulement de toute manifestation légale* ». Ainsi, « *les États doivent non seulement protéger le droit de réunion pacifique mais également s'abstenir d'apporter des restrictions indirectes abusives à ce droit* ».

À la CGT, nous combattons cette méthode autoritaire de pratique du pouvoir. Nous défendons la nécessité de prendre le temps de débattre collectivement sur notre avenir, notre vie au travail et nos retraites. Nous poursuivons la bataille pour la non-application de la réforme des retraites car nous savons que nous pouvons construire un autre projet social. 9 actifs-ves sur 10 sont contre cette réforme, une large majorité des Français-es soutient notre mobilisation et refuse la réforme des retraites. De fait, le gouvernement par ses modes de gouvernance violente le principe républicain énoncé dans l'article 2 de la Constitution « son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. »

Emmanuel Macron porte des réformes libérales en prétextant qu'elles sont le fruit d'une implacable nécessité, qu'il n'y a pas d'alternative. La réforme de l'assurance chômage comme la réforme des retraites seraient justifiées par la nécessité de faire des économies budgétaires.

Le patronat utilise les mêmes méthodes pour diriger les entreprises et administrations.

Absence de discussions, pas de prise en compte des syndicats et des institutions représentatives du personnel, voire entrave à leurs fonctions : nous constatons que nos employeurs souhaitent eux aussi appliquer un pouvoir vertical sur nos lieux de travail.

En 2022, 68 % des cadres ne se sentaient pas associé-es aux choix stratégiques de la direction de leur entreprise et administration. Et 53 % déclaraient que les choix ou pratiques de leur entreprise entrent régulièrement en contradiction avec leur éthique professionnelle. 63 % des technicien-nés et professions intermédiaires déclaraient que les choix ou pratiques de leur entreprise entrent régulièrement en contradiction avec leur éthique professionnelle.

Le patronat nous présente aussi ses choix stratégiques comme indiscutables et compte sur notre résignation. Sur les questions salariales, qui sont une priorité face à l'inflation, nos employeurs refusent d'accorder des hausses générales de salaire. Ils préfèrent renvoyer les cadres et professions intermédiaires vers des hausses individuelles de la rémunération (primes, intéressement, participation).

Il y a pourtant urgence :

- En 2022, 91 % des professions techniques réclamaient des augmentations collectives de salaire.
- 60 % des professions techniques et intermédiaires qui avaient obtenu une augmentation ou une prime en 2022 indiquaient que ces hausses de rémunération n'avaient pas permis de maintenir leur pouvoir d'achat.

Sans discussion possible sur la reconnaissance de nos qualifications dans les entreprises, les professions techniques et intermédiaires sont condamnées à changer d'emploi pour espérer mieux gagner leur vie.

C'est ainsi que 58 % des professions techniciennes et intermédiaires qui souhaitent démissionner en 2022 l'envisageaient pour obtenir un meilleur salaire.

Nous ne pouvons nous résigner à la "grande démission". Notre engagement au travail et nos qualifications doivent payer !

Le patronat s'accommode parfaitement de l'absence de démocratie et d'un pouvoir autoritaire.

Le Medef l'a même exprimé clairement par la voix de son président Geoffroy Roux de Bézieux le 27 mars 2023 : l'arrivée au pouvoir du RN serait "un risque nécessaire" dans le contexte de mobilisation de la réforme des retraites.

Le patronat est évidemment très satisfait de la réforme des retraites du gouvernement et de la manière dont ce dernier a conduit les débats la concernant.

- D'une part, car cette réforme a été faite pour lui, puisqu'elle sert à justifier des baisses d'impôts sur les grandes entreprises (<https://twitter.com/franceinter/status/1574650755193212928>)
- D'autre part, car le gouvernement a déployé pour le patronat des mesures visant à casser les grèves dans les secteurs mobilisés : garde à vue de syndicalistes de l'énergie, réquisitions de grévistes par arrêté préfectoral, etc.

L'extrême droite est l'ennemie des travailleurs-ses.

L'extrême droite se satisfait des inégalités, voire elle les encourage en stigmatisant des parties de la population.

Or, au travail comme dans nos vies, les inégalités sont un poison. Nous combattons les discriminations de salaire et de carrière, les violences sexistes et sexuelles, racistes et LGBTphobes. Elles n'ont leur place ni au travail, ni dans nos vies, ni dans nos syndicats CGT.

Concrètement, l'extrême droite parlementaire ou en responsabilité dans certaines villes prend position contre nos droits.

- Alors que nos salaires baissent en euros constants (-3 % et -3,6 % en 2022 pour les professions intermédiaires et les cadres) et qu'il faudrait une hausse générale des salaires pour faire face à l'inflation, le RN vote contre la hausse du Smic et l'indexation des salaires sur l'inflation à l'Assemblée nationale.
- Alors que nos retraites par répartition ont besoin de moyens financiers importants pour que nous puissions maintenir nos niveaux de vie au moment du passage à la retraite, le RN s'oppose à toute hausse de la contribution du patronat. Au contraire, il s'est prononcé pour une baisse des cotisations sociales, c'est-à-dire pour affaiblir encore plus notre système de retraites solidaires.

Les organisations d'extrême droite ne supportent pas les organisations syndicales car elles se positionnent contre le patronat et bénéficient de droits spécifiques pour défendre les travailleurs·ses : <https://www.cgt.fr/documents/episode-5-pourquoi-le-fn-est-un-parti-anti-syndical>

La CGT et son Ugict luttent contre l'extrême droite, un mouvement mortel pour notre démocratie: <https://www.cgt.fr/sites/default/files/202204/Combattre%20l%27extr%C3%Aame%20droite%2C%20mouvement%20mortel%20pour%20notre%20d%C3%A9mocratie.pdf>

L'Ugict-CGT rappelle qu'en aucun cas l'extrême droite n'offre une solution politique aux salarié·es. Si ces dernier·es étaient amené·es à douter de ses allégations, il suffit de consulter les votes de l'extrême droite à l'Assemblée nationale :

- ✓ Contre l'augmentation du SMIC
- ✓ Contre la revalorisation des retraites au niveau du SMIC
- ✓ Contre la suppression des aides publiques aux entreprises qui ont augmenté les dividendes de leurs actionnaires sans augmenter les salaires
- ✓ Contre le gel des prix des loyers
- ✓ Contre la gratuité des cantines scolaires
- ✓ Contre la revalorisation des minimas sociaux au niveau du seuil de pauvreté
- ✓ Contre la taxe sur les superprofits
- ✓ Contre l'attribution d'un milliard pour lutter contre les violences faites aux femmes
- ✓ Contre une revalorisation des APL de 10 %
- ✓ Contre la taxation des yachts et des jets privés
- ✓ L'extrême droite n'est pas l'amie des travailleur·euse·s, elle œuvre toujours contre les intérêts des salarié·es

La lutte continue : nous résistons face à l'autoritarisme d'Emmanuel Macron et des patrons et face à la menace de l'extrême droite.

Nous menons une mobilisation historique depuis plusieurs mois contre une réforme antisociale et antidémocratique.

- Nous sommes dignes dans nos batailles, nous organisons nos luttes collectivement, en débattant avec nos collègues et en utilisant les moyens que nous avons dédiés à nos syndicats (tracts, drapeaux, moyens de communication et de défense juridique). **Nous pouvons être fier-es de notre capacité d'auto-organisation.**
- En nous mobilisant, nous occupons les médias, la rue, les discussions au travail et dans nos vies avec nos sujets de retraite, de travail, de santé, de sécurité sociale. Les sujets favorisés de l'extrême droite, les polémiques dangereuses sur l'immigration, l'islam, les personnes trans, etc. sont ainsi reléguées dans l'espace médiatique. **Nous pouvons être fier-es de notre capacité à imposer nos idées dans le débat public.**

- Nous nous mobilisons pour porter un projet de société garant de la paix entre les peuples, dans lequel tout le monde aura accès à une vie digne, à la santé, à l'éducation, à des services publics de qualité partout en France. **Nous pouvons être fier-es de défendre un autre partage des richesses que celui qui conduit à la concurrence entre salarié-es, précaires, privé-es d'emploi, retraité-es, sans jamais rien demander aux détenteurs-rices du capital.**
- Nous nous mobilisons avec des modes d'actions joyeux, qui accueillent tout le monde. Partout en France, y compris dans les plus petites localités, la CGT a été à l'initiative de rassemblements, manifestations, actions qui permettent à chacun-e de s'exprimer contre la réforme des retraites. **C'est ainsi que nous cassons la résignation et l'individualisme que le gouvernement et le patronat veulent nous faire adopter.**

Nous nous mobilisons aussi contre l'extrême droite dans nos villes et sur nos lieux de travail, comme à Boisseuil le 20 avril, ou au Havre le 1^{er} mai 2023 et nous continuerons à le faire, partout où il le faudra.

L'Ugict-CGT appelle tous ses affilié-es et toutes ses structures à s'adresser à l'ensemble de salarié-es des 2^e et 3^e collèges pour mettre en œuvre un front commun contre l'extrême droite et le libéralisme, l'un et l'autre allant contre les intérêts des salarié-es.